

- Amélioration de la traversée du carrefour ▪

SITUATION EXISTANTE

Le carrefour de la Chasse est un double carrefour peu lisible situé en bordure du périmètre et au croisement de plusieurs grands axes. Il s'agit d'un lieu de référence mais aussi un important nœud de circulation.

CIRCULATION

Considéré comme un point noir pour la mobilité (voitures, transports en commun, piétons, cyclistes) par la Commune, Bruxelles Mobilité et les riverains. La traversée de l'espace est difficile : aucun aménagement cyclable, cheminements piétons pénalisants.

La réfection de ce double carrefour est rendue difficile par sa complexité : densité du trafic, plusieurs axes importants, nombreux modes de transports et intervenants.

USAGES ET PROBLEMATIQUES

Outre la traversée du carrefour compliquée (pour les piétons en particulier), les abords concentrent de la mendicité et quelques SDF dans le hall des banques. L'ensemble manque de qualité et d'attractivité.



Carte d'identité

Type de projet	Réaménagement de voiries et trottoirs régionaux
Localisation	Carrefour de la Chasse
Propriétaire	Région de Bruxelles Capitale
Budget	pris en charge par la Région Bruxelles Mobilité



DESCRIPTION

Le projet des 'Jardins de la Chasse' va engendrer un trafic piéton important entre le carrefour de la Chasse (concentration d'arrêts de transports en commun) et la future maison communale. Des aménagements en faveur de la mobilité douce, comme l'agrandissement des trottoirs, sont à étudier.

Les aménagements doivent être mis à l'étude et conçus en collaboration avec Bruxelles Mobilité. Une interaction avec le projet socio-économique *La Chasse goes green* est à prévoir (voir fiche 4.15).

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

- ♦ Etudier l'amélioration du débouché de la rue Nothomb
- ♦ Etudier la mise en place d'un passage pour piétons et d'une piste cyclable permettant de traverser l'avenue des Casernes depuis la rue Nothomb vers la chaussée de Wavre
- ♦ Etudier l'élargissement de la berme centrale plantée d'un arbre devant la rue Nothomb afin d'y permettre un temps d'arrêt lors de la traversée
- ♦ Etudier l'élargissement de la berme centrale située entre les deux carrefours
- ♦ Etudier la possibilité de revoir l'aménagement de la contre-allée de l'avenue des Casernes afin de récupérer des espaces de trottoirs et de terrasses, en fonction de la capacité du parking prévu pour les Jardins de la Chasse
- ♦ Etudier l'élargissement des trottoirs aux angles des rues qui traversent les carrefours

RESULTATS ATTENDUS

- ♦ Amélioration de la sécurité et des traversées piétonnes et cyclistes entre les deux carrefours
- ♦ Amélioration de la qualité des aménagements et de l'attractivité, notamment commerciale

DEVELOPPEMENT DURABLE

- ♦ Aménagements en faveur de la mobilité douce

CONDITIONS DE REUSSITE

- ♦ Etroite collaboration entre Bruxelles Mobilité, la STIB et la Commune d'Etterbeek, Atrium



Vue depuis la rue Nothomb
(accès fermé vers l'avenue des Casernes)



Berme centrale à élargir afin de favoriser les traversées
cyclistes et piétonnes



Contre-allée de l'avenue des Casernes

